

Génocide des Tutsis au Rwanda : début du procès de l'ancien préfet Laurent Bucyibaruta

RFI, 9 mai 2022

Ce lundi 9 mai s'ouvre à Paris le procès de l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta. Réfugié en France depuis 1997, l'ex-fonctionnaire sera jugé pour génocide, complicité de génocide et complicité de crime contre l'humanité. C'est le quatrième procès en France contre un Rwandais soupçonné d'avoir eu un rôle dans les massacres qui ont fait près de 800 000 morts entre avril et juillet 1994 au Rwanda.

Le procès, longtemps repoussé, devrait durer deux mois et près de cent témoins doivent être entendus. Visé depuis l'an 2000 par une plainte, Laurent Bucyibaruta a, un temps, été réclamé par le Tribunal pénal international pour le Rwanda, qui s'est finalement dessaisi en faveur de la justice française, non sans souligner, depuis, la lenteur de cette dernière.

Aujourd'hui âgé de 78 ans, l'ancien préfet de la province de Gikon-

goro est accusé d'avoir favorisé l'un des pires massacres du génocide, celui de l'école de Murambi, devenu, depuis, un mémorial. Selon une rescapée qui s'est portée partie civile, il aurait ordonné aux forces de sécurité de rassembler les familles tutsies dans cette école, leur promettant protection, eau et nourriture. Quelques jours plus tard, entre le 18 et le 21 avril, près de 50 000 personnes succombaient aux armes à feu, aux grenades, aux gourdins et aux machettes des tueurs.

Des accusations contestées par l'ancien préfet

Depuis le début de la procédure, Laurent Bucyibaruta conteste ces accusations, et ses avocats plaideront non coupable. « *Sa défense est de dire : "Je n'ai rien pu faire, j'étais dépassé." Mais il était préfet, donc*

responsable », estime Alain Gauthier, président du collectif des parties civiles pour le Rwanda. Les audiences doivent durer dix semaines, près de cent témoins doivent être entendus.

Laurent Bucyibaruta encourt la réclusion à perpétuité pour génocide, complicité de génocide et complicité de crimes contre l'humanité. Au Rwanda, le gouvernement s'est félicité de l'ouverture de ce procès lors de la dernière commémoration du génocide, le mois dernier.